



Légende des photos : page 15 du courrier des lecteurs !

Après un bel été marqué par de nombreuses et belles animations, nous allons entrer dans le rythme de l'automne, mais avec la foire de la transition, la foire des agnelles et la fête de l'élevage, et Octobre rose au programme.

Un été avec des ressources basses en eau mais qui est passé sans trop de problèmes majeurs. Je vous rappelle que nous sommes toujours en niveau 2 sécheresse avec des restrictions à respecter pour le bien de tous. Un passage caniculaire intense nous rappelle l'importance de travailler à la résilience avec des vrais engagements en urbanisme, en mobilité et en gestion des ressources.

Les élus ont continué à travailler cet été sur les dossiers d'urbanisme et le lancement de la réflexion sur le PLU et le règlement SPR, la mise en place de l'Espace naturel sensible, le démarrage de l'espace de travail partagé, la mise en place du nouveau point d'information touristique, le lancement de la réflexion sur l'espace de l'ex silo, et bien d'autres choses.

Nous avons eu une analyse financière des budgets de la commune pour les cinq dernières années par la Direction générale des finances publiques. Il ressort que nous avons une très bonne santé financière. Les ratios des différents postes sont identiques tous les ans depuis 5 ans et sont meilleurs que la moyenne des communes comparables. Les postes augmentent mais au même rythme que l'augmentation du budget, donc les pourcentages sont stables.

Nous avons donc une commune de projet avec des investissements pour l'avenir et une pression fiscale qui ne bouge pas pour les habitants. Nous aurons l'occasion de revenir sur les chiffres clé lors d'un TUM de l'automne au moment de la préparation budgétaire.

- 02 INFOS MUNICIPALES
- 08 VIE DU VILLAGE
- 10 COIN DES ASSOCIATIONS
- 14 EXPRESSION DE LA MINORITÉ
- 15 COURRIER DES LECTEURS
- 16 ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT

en Bref!**QUELQUES-UNES DES ACTIONS DES COMMISSIONS ET DES ÉLU.ES****URBANISME – HABITAT**

- ➡ Journée avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et sa collaboratrice : visite de Mens, travail sur la révision des règles d'urbanisme, sur le nuancier communal et sur l'habitat léger.
- ➡ Finalisation des fiches actions du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible et visite sur le terrain avec des agents communaux pour identifier des espèces envahissantes.

TRAVAUX – VOIRIE – EAU – ÉNERGIE

- ➡ Choix des matériaux de la rue des Alpagnes avec l'ABF, Profil étude et Square Paysages. Travaux effectifs de janvier à novembre 2024.

➡ Réunion de financement du projet artistique de sécurisation des routes de Mens avec le Département.

➡ Intervention de l'entreprise Citéos pour le remplacement des luminaires non conformes et le réglage des LED.

➡ Mise en place d'un nouveau parking sur l'emplacement d'un des deux terrains de tennis.

TOURISME

➡ Réunion du groupe de travail Tourisme pour l'organisation et la mise en place du point d'information touristique.

GENTIANE VERNAY**CCAS**

Vous êtes en difficulté financière et souhaitez faire appel au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour :

- une aide au paiement d'une facture (sous réserve que vous ayez fait des démarches et fassiez valoir vos droits en sollicitant les organismes compétents en priorité),
- une aide à la mobilité (Citiz) : aides exceptionnelles pour se rendre à un rendez-vous médical, recherche d'emploi, démarches administratives ou juridiques,
- autre demande d'urgence.

Vous pouvez contacter la mairie par mail :

secretariat@mens.fr, à l'attention du CCAS, ou par téléphone au 04 76 34 61 21 votre demande sera étudiée en commission.

FLORENCE LORENZI**2 OFFRES D'EMPLOI
CHANTIER JEUNES****Fabrication d'une boîte à livres
pour le jardin de la Cure.**

17h30 hebdomadaires, au SMIC horaire, par 1/2 journée, durant la 1^{ère} semaine de vacances de la Toussaint (du 23 au 27 octobre).

Avoir entre 16 ans révolus et moins de 18 ans. Candidatures à adresser avant le 15 septembre 2023 à :

Monsieur le Maire / Mairie de Mens – 10 place de la Mairie – 38710 MENS. CV et lettre de motivation ainsi que l'autorisation parentale de travail sur papier libre.

NOTEZ DANS VOS AGENDAS ! :

- *la Fête de l'élevage* le samedi 7 octobre place Paul Brachet
- L'association *Rose Altitude* en partenariat avec la mairie de Mens vous propose: *une Marche Rose*, le 7 octobre ! (plus de détails dans le TUM d'octobre)

SOIRÉE FESTIVE SILO

Mercredi 27 septembre à 18h 30, parcelle de l'ex-silo, soirée d'échanges sur le devenir de cette parcelle dans le cadre de la concertation municipale.

Apéritif dinatoire partagé suivi de projections du passé et du futur sur le grand mur du silo. Barnum prévu en cas de temps moyen, repli à l'Espace culturel en cas de mauvais temps. Venez nombreux !



© Fonds documentaire triévois

7

Phase opérationnelle et début des premières actions



HABITER MENS DEMAIN

Réfléchissons ensemble aux nouveaux modes d'habiter Mens demain, **avec un premier atelier le 12 septembre**, accompagné par l'association Les Habiles.

DE QUOI PARLE T-ON ?

- ➡ habitat inclusif : des logements adaptés au vieillissement et aux personnes porteuses de handicap ;
- ➡ habitat léger : réversible, sans fondation, facilement démontable ou déplaçable.
- ➡ habitat intergénérationnel : soit sous la forme de la mise à disposition temporaire d'une chambre par un sénior pour permettre l'accès d'un jeune à un logement soit en favorisant la mixité intergénérationnelle des habitants dans un regroupement de logements.



Habiter Mens demain

Élaborons ensemble des projets d'habitats à Mens

Dans le cadre du projet de revitalisation de **Petites Villes de Demain**, la commune de Mens souhaite encourager l'émergence de nouveaux modes d'habitats.

Venez contribuer à l'élaboration de ces projets :

3 ateliers !

- Mardi 12 septembre 2023 :** Etat des lieux et diagnostic de l'habitat à Mens
- Mardi 12 décembre 2023 :** Habiter à Mens : enjeux et perspectives
- Mardi 12 mars 2024 :** Vivre et vieillir à Mens : quelles possibilités d'habitats ?

à l'Espace Culturel 13h30-16h30 - 2000€ offert !

HABITAT PRIVÉ : RÉNOVEZ, VOUS ÊTES AIDÉS !

C'est l'association SOLIHA qui a été désignée par la commune pour suivre et animer **l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)**.

L'OPAH consiste notamment en des aides publiques aux propriétaires pour la rénovation énergétique des logements et permet la **mise en œuvre d'une politique de réhabilitation du parc immobilier bâti, d'amélioration de l'offre de logements en particulier locatifs.**

Elle permet, le cas échéant, de mener un **travail de requalification des quartiers anciens ou dégradés, dans des zones dans lesquelles sont identifiés des phénomènes de vacance ou une prégnance de l'habitat dégradé ou insalubre.** Elle vise également à contribuer à l'amélioration du cadre de vie (restauration de services publics de qualité ; de commerces de proximité ; entretien du patrimoine) et à la préservation de la mixité sociale.

Il s'agit d'un dispositif contractuel (convention signée en juillet 2023) qui prend la forme d'aides financières et de services d'accompagnement. Ce contrat lie la commune, l'Anah (acteur central des OPAH) et l'Etat, pour une durée déterminée de 5 ans. La mise en œuvre de ses orientations s'appuie sur l'Anah, dont les aides visent les propriétaires bailleurs (en contrepartie de certains engagements) et les propriétaires occupants (sous condition de ressources) à l'échelle de la commune.

Vous souhaitez profiter de l'accompagnement par Soliha pour monter votre dossier de demande d'aides ? Adressez-vous à A. Bouttin-Delus par mail (amandine.delus@mens.fr) ou par téléphone (07 89 20 08 73).

AVIS AUX ARTISANS

Les marchés pour les travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux sont relancés pour 2 mois : un marché par lot (1 lot menuiseries et 1 lot isolation par l'intérieur) pour 2 bâtiments (Mairie et Un Lieu sur Terre). Les travaux devront commencer avant la fin de l'année.

RETOUR SUR L'OUVERTURE D'UN ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ

Tout au long de l'été, la municipalité a mis gratuitement à disposition des travailleurs-euses indépendant-es, salarié-es en télétravail et étudiant-es, un espace de travail partagé dans les locaux de l'ancienne Trésorerie publique.



Une vingtaine de personnes, dont plus de la moitié résident à plein temps dans le Trièves, ont pu profiter d'un cadre de travail confortable et de la convivialité qu'offre un tel espace. En plus des 6 bureaux (dont un privatif) et de la salle de réunion, le lieu est doté d'une cuisine / salle de repos et de toilettes, le tout accessible PMR. L'accès se fait grâce à un badge programmé après réservation sur le site internet de la mairie.

L'espace de travail partagé répond à un véritable besoin sur le territoire. Il permet non seulement de limiter les déplacements et donc de réduire le temps de trajet, les frais et l'impact environnemental, mais aussi de mutualiser des espaces et du matériel, de lutter contre l'isolement et de favoriser les échanges entre professionnel-les. Les retours sont très positifs et plusieurs personnes envisagent d'utiliser cet espace de façon régulière.

À partir de mi-septembre, l'usage de l'espace de travail partagé sera payant. La grille tarifaire est soumise à l'approbation du conseil municipal du 5 septembre. Vous la trouverez en ligne, avec toutes les infos concernant cet espace et le formulaire de réservation sur le site de la mairie : www.mairie-de-mens.fr/espace-de-co-working/

Les horaires de permanences pour septembre seront lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9h à 12h. Pour toute demande d'infos : charlotte.rastello@mens.fr

=> **Prochaine permanence PVD : à l'espace co-work (rez de chaussée de l'ancienne Trésorerie Publique) : mercredi 13 septembre de 17h00 à 18h00.**

=> **2 matinées portes ouvertes de l'espace de travail partagé en septembre : samedi 2 et samedi 23 de 9h00 à 12h00.**

UNE SUGGESTION DE LECTURE PAR LA COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE

La commission municipale *égalité de genre* s'adresse à toutes personnes qui ont envie de travailler à Mens pour sensibiliser à l'égalité de genre à travers des actions concrètes, en se méfiant des stéréotypes et en partenariat avec différentes structures locales.

Cette commission va publier dans le TUM, chaque mois pendant un an, des suggestions de lecture jeunesse pour aborder la question du genre avec les enfants de manière apaisée, poétique, drôle, et pour favoriser une discussion sereine avec les enfants sur ce sujet. Une démarche davantage d'éveil (ouvrir des portes) que militante. Nous conseillons de partir du ressenti des enfants.

Une fiche de lecture présente l'intérêt du(des) livre(s). Ces livres sont disponibles en médiathèque et en librairie.

Si la commission « Égalité de genre » vous intéresse, vous pouvez vous inscrire via le secrétariat de mairie.

**TITRES : « Hilda et la princesse »
et « Hilda et Mélusine trouvent un œuf »**

AUTRICE : Eva Rust

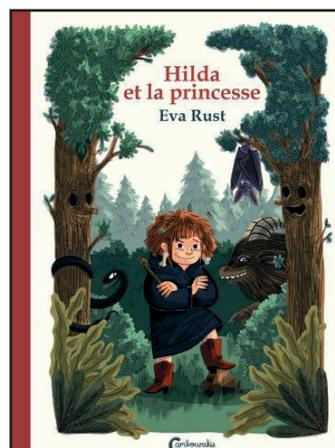
ÉDITIONS CAMBOURAKIS

ÂGE : à partir de 7-8 ans mais le vocabulaire est un peu difficile et nécessite des adaptations à cet âge. Ces deux albums s'emparent de la question du genre

en détricotant le mythe de la princesse soumise qui attend passive l'arrivée du prince charmant censé la délivrer.

La complicité naissante entre Hilda et la princesse, puis entre elles deux et une dragonne, aboutit à une dimension écologique assez surprenante!

Une manière d'aborder discrètement la question du genre en détournant les situations classiques du conte, avec un humour décapant.





CE QU'IL FAUT RETENIR DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 2^E TRIMESTRE 2023

Voici une présentation thématique des temps forts des conseils municipaux du 2^e trimestre 2023. Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité, sauf décompte des voix précisé.

LA PRÉSENTATION DE STRUCTURES OU DE PROJETS

En avril, intervention d'habitants sur le thème du pylône antenne de Cornillon en Trièves.

LES DÉLIBÉRATIONS STRUCTURANTES Finances

- ➡ En juin, détermination de la redevance piscine du camping à 2000 € ;
- ➡ en juin, avance de trésorerie de 45 000 € du budget général vers le budget annexe hébergement accueil touristique, remboursable en 2 fois en novembre 2023 et juin 2024.

Petites Villes de Demain (PVD)

- ➡ En juin, convention avec l'AURG (Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise) pour définir une stratégie de redynamisation commerciale ;
- ➡ en juin, convention avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et des règles du SPR (Site Patrimonial Remarquable).

Ressources humaines

- ➡ En juin, création d'un emploi non permanent d'agent animateur facilitateur de l'espace de coworking pour une durée de 9 mois, de juin 2023 à février 2024 ;
- ➡ en juin, création d'un emploi non permanent pour accompagner la structuration, la conduite et l'évaluation des projets de la commune, d'une durée hebdomadaire de 17h30 pour 3 ans : 12 votes pour et 3 votes contre.

AUTRES SUJETS Travaux-Réseaux

- ➡ En juin, convention de maîtrise d'ouvrage et d'entretien avec le Département pour les travaux de la rue des Alpages.

Bâtiments publics :

- ➡ En avril, fixation du loyer du local commercial Bd E. Arnaud pour « Roues libres ».

DÉLIBÉRATIONS DIVERSES

- ➡ En avril, liste des élus membres des commissions municipales afin de rendre possible la prise en charge des frais de garde ;
- ➡ en avril, échange de chemins entre un agriculteur et la commune (11 voix pour, une abstention) ;
- ➡ en avril, acquisition d'une bande de terrain pour l'élargissement de la route de Doya ;
- ➡ en juin, désignation des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 24 septembre. 2 listes, les candidats de la liste majoritaire sont élus (3 titulaires, 3 suppléants) ;
- ➡ en juin, adhésion à l'association SITADEL (Sud Isère Territoire Agricole et Développement Local) ;
- ➡ en juin, mandat au CDG 38 (Centre De Gestion de la Fonction publique territoriale) pour désigner un référent déontologue ;
- ➡ en juin, 2 motions « antenne de téléphonie mobile » : une votée à l'unanimité pour que les communes couvertes par une antenne soient consultées ; une votée à 12 votes pour et 3 contre demandant une meilleure application du principe de précaution et un débat national sur la résilience et la sobriété en matière de télécommunications, notamment sur la 5G.

RENDU ACTE

- ➡ En juin, Mens retenu à l'appel à projet « Habitat participatif » et à l'appel à manifestation d'intérêt « Bien Vieillir » avec animations pour 35 000 € par Les Habiles.

QUESTIONS DIVERSES

(sans parler des festivités annoncées et décrites)

- ➡ En avril, annonce de l'ouverture de l'auberge au 1^{er} mai ;
- ➡ En juin, tirage au sort pour les jurés de la session de la cour d'assises 2024.

Nous rappelons que les conseils municipaux sont publics.

Bienvenue !

CLAUDE DIDIER

DU JEUDI 21 AU DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2023



THÈME
L'HABITAT
en transition



www.trieves-transitions-ecologie.fr

Les temps forts

1 JEUDI 21 SEPTEMBRE (20h - Mens / Les Sagnes)

Logement

Crise et inégalités... comment en sortir ?

Réhabiliter, rénover, adapter les logements pour faire face à la précarité énergétique; lutter contre le mal-logement y compris dans des zones rurales comme la nôtre; répondre aux besoins en logements tout en économisant les terres... **Que fait la Fondation Abbé-Pierre? Avec qui? Une conférence** avec **Manuel Domergue**, directeur des études et porte-parole de la **Fondation Abbé-Pierre**. Suivie d'un débat.

2 VENDREDI 22 SEPTEMBRE (20h - Mens / Les Sagnes)

Urbanisme

De la sobriété foncière à la transition de l'habitat

La préservation des terres agricoles peut être vécue comme un moteur puissant pour réussir la transition de l'habitat ! C'est le moment d'explorer de nouvelles opportunités pour créer du logement accessible et écologique. Lors de ce **débat**, **Maxence Naudin**, chercheur de l'université de Perpignan, et l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise introduiront le sujet des effets de la loi Climat et résilience sur l'urbanisme et les politiques du logement. Avec également le **Parc Naturel Régional du Vercors**, l'**Établissement Public Foncier Local** du Dauphiné et un ancien directeur du **CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

3 SAMEDI 23 SEPTEMBRE (9h30-12h30 - Mens / Espace culturel)

Rénovation

Construire son projet de rénovation

Un **forum** où trouver plein de conseils pour élaborer un projet de rénovation d'habitat, en présence de **Twiza** (réseau d'entraide pour un habitat écologique), **Bilik** (lien entre artisans et particuliers), la **CAPEB** (syndicat d'artisans), **Kerléa** (diagnostic et accompagnement des projets de rénovation)...

4 SAMEDI 23 SEPTEMBRE (Après-midi - Chichillanne / Ferme du Pas de l'Aiguille)

Habitat naturel!

Village éphémère : nos maisons de demain

Un **après-midi pour imaginer**, préfigurer, construire la maison de demain et tout ce qui va autour. Où l'on pourra croiser usagers de l'habitat réversible, roulottes ou tiny-houses; constructeurs de yourtes, dômes géodésiques ou maisons-bois. Où l'on découvrira des solutions pour la gestion de l'eau et des énergies, des équipements low-tech, des matériaux sains et locaux. Avec le **lancement d'un concours de cabanes**, et plusieurs **ateliers** : pour les enfants, pour danser, pour « se relier »... **Et un bal le soir !**

5 DIMANCHE 24 SEPTEMBRE (Après-midi - Monestier-du-Percy)

Intergénérationnel

Vagabond'âges, portes ouvertes

Un temps de découverte et de réflexions autour du « vieillir autrement ». Vagabond'âges est un projet privé, d'habitat pour personnes âgées et/ou porteuses de handicap (mais pas que) où chacun devient acteur-trice de son avenir. En présence de la **CCT, DIGI 38** (Domicile Inter Génération Isérois), **Les Habiles** (habitat participatif).

Mais aussi du spectacle vivant, du cinéma... « Safari ici », une déambulation décalée sur l'habitat; les improvisés d'un clown; le film « L'Étudiante et M. Henry », une exposition photo sur l'intergénérationnel...

... et des visites ! 2 habitats légers; 2 habitats participatifs; une autorénovation accompagnée; un lieu rénové avec phyto-épuration; une maison en terre-paille; une chaufferie collective; du solaire thermique avec une méga réserve d'eau chaude; l'autonomie en eau; l'habitat pas cher à la ferme; une installation à la ferme avec Terre de liens.



RANDONNÉE POÉTIQUE ENTRE LA DRÔME ET LE TRIÈVES SUR LES PAS DES HUGUENOTS

Du 6 au 8 août, le Trièves a accueilli Émilie Bruguière, poétesse et comédienne, à l'occasion de son périple sur le chemin des huguenots entre Poët-Laval et Mens.

Le 7 août, deux groupes sont partis du Percy et de Mens pour cheminer avec elle et mieux découvrir les secrets de ce sentier nourri d'Histoire. Le point de rendez-vous des deux groupes a permis un

temps de découverte des poèmes qu'Émilie a écrit mais aussi collectés lors de sa marche et de ses rencontres. À leur arrivée à Mens, les marcheurs ont été invités au jardin du Temple par la mairie à partager une boisson rafraîchissante bienvenue.

Le 8 août, c'est sous l'égide du Musée du Trièves et de l'association Trièves Actions Tourisme, qu'Émilie Bruguière nous a fait partager un spectacle poétique délicat et sensible « Après dimanche, il est dimanche ». Avec une table, deux chaises et un balai, elle nous titille sur le sens de nos désirs, de nos vies et sur le rapport à soi. Le spectacle se termine par une danse immobile reprise par un, puis dix, puis vingt, puis les quarante participants dans un partage plein d'émotions.

Vous pouvez retrouver les détails du périple d'Émilie et les poèmes-voyageurs sur son site internet journal d'une impatience : [https://ouvreboiteproduction.wixsite.com/journaldimpatience`](https://ouvreboiteproduction.wixsite.com/journaldimpatience)



VALÉRIE GOUTEL

THÉÂTRE AU CHÂTEAU DE MONTMEILLEUR SAMEDI 16 SEPTEMBRE À 19H30

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, l'association Hôtel Europa/ Golem théâtre et le Musée du Trièves vous convient à la représentation de « **Mon Langlois !** » **Variation sur « Un roi sans divertissement »** et « **Noé** » de **Jean Giono**

C'est à Montmeilleur que se déroule un épisode de « Un roi sans divertissement », la grande fête au château racontée par Giono.

Dans un village du Trièves, des habitants disparaissent sans laisser de trace. Le capitaine Langlois arrive pour élucider le mystère. Si chacun garde en mémoire la chasse au loup de la première partie du roman, l'histoire racontée ensuite par celle que l'on nomme Saucisse, qui tient le Café de la Route, éclaire sur la tragédie de Langlois.

« Mon Langlois ! » n'est pas une adaptation de « Un roi sans divertissement », le polar de Jean Giono ; c'est bien mieux. Vous avez toujours rêvé entrer dans la tête de l'écrivain ? Vous y voilà ! Les tiroirs de la machine romanesque s'ouvrent les uns après les autres sous vos yeux ébahis. On y découvre l'écrivain comme une arche habitée par ses personnages, mélangeant le réel et l'inventé. » G. Lebaudy (auteur, ethnologue et spécialiste de Giono).

Des visites guidées du château et des dépendances seront proposées l'après-midi à partir de 15h (participation libre au profit du Collectif d'Entraide du Trièves).

Compagnie Golem théâtre. Adaptation et mise en scène de Michal Laznovsky.

Avec Frederika Smetana, Bruno La Brasca et Philippe Vincenot. Décor et costumes : Marido Graillot. Univers sonore : Joffrey Guinot.

Avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de l'Isère, de la Communauté de communes du Trièves et de la mairie de Mens. En partenariat avec les médiathèques du Trièves.

Château de Montmeilleur (gîte « Le ciel », accessible aux personnes à mobilité réduite)

PAF : 12 eur. Durée : 1h10. A partir de 12 ans.

Renseignement/ Réservation :

contact@hoteleuropa.fr / 06 89 20 86 17



LIFTING TRÈS REUSSI À LA MEDIATHEQUE DE MENS

Depuis le 31 mai la médiathèque a fait peau neuve ; à l'initiative des bibliothécaires attirées Claire et Alexia, et avec le soutien de la Médiathèque départementale, a été mise en œuvre une nouvelle implantation de l'offre de lecture.

L'objectif était d'améliorer l'accueil de l'espace adultes et de mieux tirer parti de l'espace disponible.



Ce travail, comprenant un nettoyage du sol, a été réalisé du 22 au 30 mai avec l'aide financière de la ComCom et de ses services techniques ainsi que de plusieurs bénévoles.

Le résultat est particulièrement probant : dans une luminosité accrue se ressent un sentiment paisible d'espace élargi et d'équilibre des volumes ; le nouvel agencement, sur de nouveaux supports, améliore la circulation autour des rayons et leur lisibilité ; et un mobilier plus chaleureux permet au visiteur de s'asseoir confortablement pour faire son choix dans cet univers de livres.

La médiathèque répond ainsi à sa croissance régulière fort encourageante, à une époque où l'exigence de la lecture doit faire face à la complaisance des écrans numériques.

N'oublions jamais que la lecture est un formidable et incontournable outil d'acquisition des connaissances et de développement personnel, ainsi que de découverte et de partage des sentiments humains.

Merci à celles et ceux qui en assurent la promotion !

JEAN-PIERRE GIOVANETTI, LECTEUR À LA MÉDIATHÈQUE

À TOUS LES POSSESSEURS D'ARMES À FEU

Le Ministère de l'Intérieur a mis en place un nouveau système informatisé dans la gestion des armes à feu (SIA).

TOUS les détenteurs d'armes à feu doivent créer un compte avant le 31 décembre 2023 sur le site internet du SIA (<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>) et déclarer leurs armes (même si celles-ci ont déjà été déclarées officiellement par le passé). Le site est ouvert à plusieurs catégories de personnes : chasseurs, licenciés de tir, non-licenciés (armes héritées ou retrouvées), collectionneurs, professionnels.

La création d'un compte est rapide et accessible à tous. Le détenteur peut le faire depuis chez lui via internet. En cas de difficulté le détenteur peut se faire aider :

- dans les points d'accueil numériques qui existent dans toutes les préfectures (des permanences sont organisées par ces dernières à raison d'au moins une journée par semaine) et dans votre mairie ;
- auprès d'un armurier
- auprès d'un collègue ou ami

Dès la création du compte, le détenteur aura directement accès à son râtelier numérique. Ce râtelier ne sera pas vide à la création de son compte. Le détenteur y retrouvera normalement toutes les armes qu'il détient, en tout état de cause toutes les armes qu'il est censé détenir aux yeux de l'administration. Mais à la faveur d'une période de transition, le détenteur aura 6 mois à compter de la date de création de son compte pour mettre à jour son râtelier, notamment en y ajoutant une nouvelle arme qui aurait dû y figurer ou en supprimant une arme qui n'est plus en sa possession.

Toutes les armes doivent être obligatoirement déclarées sur le SIA sauf les armes à canons lisses à un coup par canon acquises avant le 1er décembre 2011, dont la déclaration est facultative (type fusil de chasse 12 ou 16, juxtaposé ou superposé). Il est cependant très recommandé de les déclarer.

Attention : Si vous êtes titulaire du permis de chasser mais que vous ne possédez pas d'arme, vous devez aussi créer un compte et le laisser vierge.

**SYLVAIN VIZZUTTI, ADMINISTRATEUR « TRIÈVES » -
FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE L'ISÈRE**

LE CLUB BEL ÂGE À LA RECHERCHE DE DÉPAYSEMENT ET DE FRAICHEUR !!!

Ça y est nous voilà de retour d'un beau voyage bien réussi en Irlande. Notre avion a atterri à Dublin, puis nous avons commencé notre voyage par l'Irlande du Nord.

Nous avons enchaîné par le Comté d'Antrim où nous avons découvert un site grandiose et spectaculaire qu'est la Chaussée des Géants.



Nous avons ensuite longé toute la côte ouest découvrant le Connemara, l'anneau du Kerry, l'histoire, la culture de ce pays et les Irish Pubs avec leur ambiance chaleureuse.

La beauté des paysages était parfois époustouflante. Nous avons traversé 17 Comtés sur les 22 qui comptent cette merveilleuse île. Au final, nous avons fait une boucle de l'Irlande du Nord jusqu'au Sud soit environ 1800 km.

Nous étions 45 personnes, ce groupe s'est facilement constitué dans la joie, le partage et la complicité

Quant au temps il était clément jamais de températures supérieures à 21°C ... hé ...comme le disent les Irlandais « nous n'étions jamais à l'abri d'une éclaircie »

**DOMINIQUE REY
SECRÉTAIRE CLUB BEL AGE**



EXPOSITION « FASHION MONSTERS »

Les Artistes Associés du Trièves, dans le cadre des Rencontres Photographiques du Trièves, proposent l'exposition « Fashion monsters » de Léonor Lumineau à la Mairie, dans la Salle du Conseil, à partir du samedi 2 septembre.



VOUS AVEZ DIT PATRIMOINE ?

Plusieurs édifices ou objets sur la commune de Mens ont été reconnus **d'intérêt patrimonial**. Cette reconnaissance a pour objet de protéger, ou d'inciter à protéger, et de mettre en valeur ce qui présente un intérêt historique, ou patrimonial au sens large. **Pour les monuments historiques et les sites, la protection est obligatoire**, par contre pour les autres protections, il s'agit d'une simple incitation, comme une sorte de « porté à connaissance » des acteurs publics et privés.

Voici ce dont on dispose ici...

DES MONUMENTS HISTORIQUES :

- la halle de 1842, inscrite « du 15^e siècle » (!), le 23 mai 1961 ;
- les trois fontaines de 1809, inscrites « du 18^e siècle » (!), le 23 mai 1961 ;
- l'église dans sa totalité, inscrite « des 11-13^e et 19^e siècles », le 19 mai 1987 ;
- la collection de 43 drapeaux de conscrits, classée le 30 déc 1988 ;
- les peintures et les façades du café des Arts, inscrites le 23 janv 1989.

UN PÉRIMÈTRE PROTÉGÉ AU TITRE DES SITES :

- les façades de la place de la halle (AM 31 juillet 1947).

LABEL « PATRIMOINE DE L'ISÈRE » :

- le domaine du Thau (label) ;
- le musée du Trièves (cité, mais non labellisé).

UN ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) :

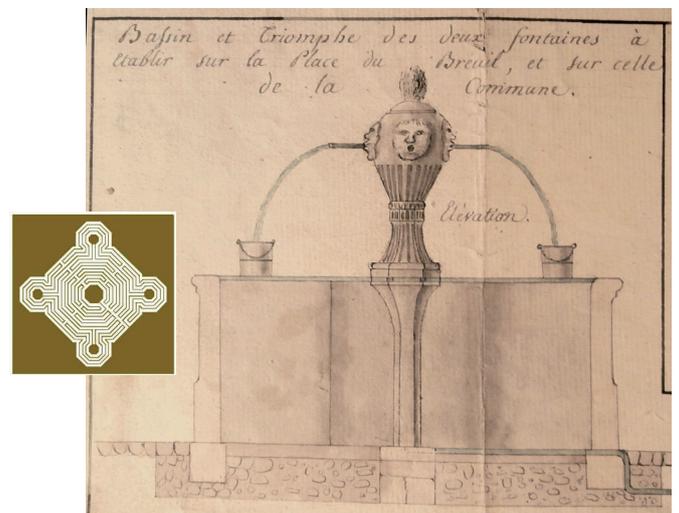
- le marais des Mines (ENS local 2017).

UN SECTEUR PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) (PLU 2015) :

- incluant des règles de construction avec des contraintes proportionnées selon le zonage,
- dans une annexe, une liste d'édifices à caractère patrimonial.

UN PÉRIMÈTRE DE SAISINE ARCHÉOLOGIQUE

- l'ensemble du bourg ;
 - le site du Châtelard.
- Il y a donc à Mens, déjà, des outils nombreux de protection. *Comment faire ? Informer ? Est-ce suffisant ? Au vu du vandalisme qu'a subi récemment la fontaine de la place de la mairie, sûrement pas !*
La pancarte installée sur la fontaine n'a manifestement pas été très convaincante...



Dessin des bassins-types à construire (1803)



Périmètre protégé de 1947 (noter que le bâtiment de la cure ne figure pas sur le plan !)

Sources :

Archives municipales de Mens,
DRAC : bases Mérimée, Carmen, Palissy
www.isere-patrimoine.fr

MUSIQUE EN OBIYOU (RE)SONNE !

Pour bien démarrer l'année 2023-2024, Musique en Obiou lance plusieurs appels auprès des habitants du Trièves :

Musiciens, musiciennes, mélomanes, si vous avez un piano droit (ou éventuellement un clavier numérique avec toucher piano) qui dort, nous serons très heureux de le faire résonner à nouveau pour les cours que nous donnons à Clelles !

Et avis aux personnes qui aiment manier les chiffres : nous recherchons toujours un trésorier ou une trésorière. Un passage de relais sera assuré, pour cette activité bénévole...qui n'a pas de prix !

Enfin, notez bien dans vos agendas que la rentrée de Musique en Obiou aura lieu la semaine du 25 septembre, avec la possibilité de vous (ré)inscrire lors des Forums des associations à Clelles et à Mens (cf. agenda).

Cours instrumentaux, ateliers, pour enfants et adultes
Tarifs enfants selon le quotient familial

De nouveaux ateliers sont proposés à la rentrée : formation musicale parents/enfants, ateliers harmonica, ateliers sonorisation.

De nouveaux professeurs viennent étoffer l'équipe : Anne-Sophie, en complément d'Agnès pour le piano et de Gaël pour l'éveil musical, Anatole pour la formation musicale active et le chant, Thibault en remplacement d'Ana pour le violon.

N'hésitez pas à nous demander qu'on vous envoie par mail en amont les fiches d'inscription.

Contact : 06 10 27 94 03
ou musiqueenobiou@gmail.com

ATELIERS DE POTERIE

L'association mensoise **Les Sentiers d'Argile** vous propose des ateliers hebdomadaires de poterie pour découvrir ou approfondir les techniques de la céramique.

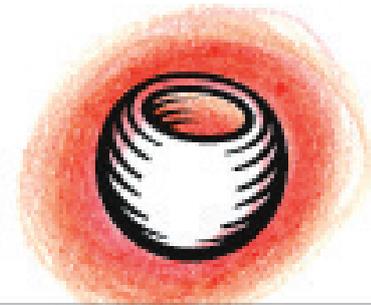
Selon votre rythme et vos souhaits, vous serez accompagné.e à réaliser des objets à partir du modelage dans la masse et au colombin, de l'estampage **ou** du tournage au tour de potier.e.

Deux sessions de 6 semaines sont proposées pour l'automne 2023: les jeudis soirs de 18h à 21h du 14 septembre au 19 octobre, puis les samedis matins de 10h à 13h du 11 novembre au 16 décembre, tarifs selon les revenus.

Au plaisir de vous retrouver autour de cette belle matière qu'est l'argile.

Pour plus d'informations, contactez-nous à :
lessentiersdargile@gmail.com

ÉLÉNA, LÉNA ET NUMA.



LES SENTIERS D'ARGILE

LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023

AG DE TRIÈVES

COMPOSTAGE & ENVIRONNEMENT

TCE change de nom et devient
Terre Climat & Environnement !

Au programme de cette AG : présentation du nouveau logo et site internet, de nos nouvelles actions auprès des habitants du Trièves et pour finir, le vote des statuts.

Suivi d'un apéritif offert par l'association.
Accès libre à Mens, salle Ménil de l'Espace Culturel,
18h30-20h00

Plus de renseignement :
accueil@trièves-compostage.fr / 04 76 34 74 85

MERCREDI 04 OCTOBRE 2023

ATELIER POUR LA FÊTE DU SOL VIVANT !

À l'occasion de la fête du sol vivant, organisée par le **Réseau Compost Citoyen** venez participer en famille à un atelier découverte de la vie du sol.

Au programme : visite du jardin, lecture du sol et expériences, observations au microscope!

L'atelier se terminera sur un temps convivial autour d'un goûter.

Gratuit sur inscription mail ou téléphone :
p.gilly@trièves-compostage.fr / 04 76 34 74 85

Retrouvez nous de **16h30 à 18h00**, au Jardin partagé des Planches, Mens



ateliers

**POUR ENFANTS
7-14 ANS**

**Arts graphiques
et impressions en tout genre**

les mardis 16h45-18h30
à Mixages - Mens



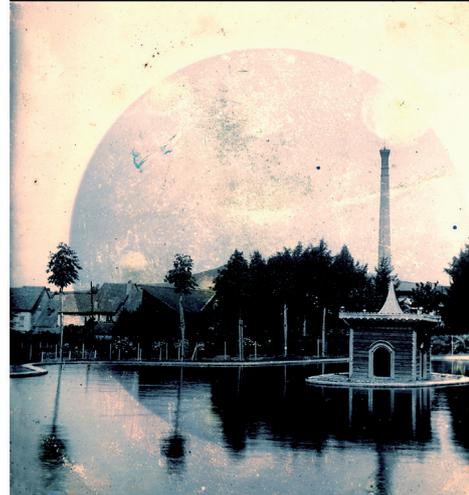
**ASSOCIATION
LA GRAFFEUSE**

Renseignements et inscription :
lagraffeuse@gresille.org
Margot : 06 51 79 04 61

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

À BOMBYX, L'USINE DE MENS



Visite . Parcours sonore
Exposition . Concert lecture
Projection films

Ouverture à 14h . entrée libre
petite restauration sur place

DÉCOUVRIR - PARTAGER - SOUTENIR - PRATIQUER - SE DIVERTIR

Trièves

FORUM DES ASSOCIATIONS
Des énergies et des initiatives pour tous !
SAMEDI 9 & DIMANCHE 10 SEPT. 2023

9H > 12H
MENS
Place Paul Brachet
04 76 34 27 02
accueil.mixages@cdctrieves.fr

14H > 17H30
MANGETOU
À MONESTIER DE CLERMONT
Rue du Serpaton
04 76 34 28 40
accueil.granjou@cdctrieves.fr

8H30 > 12H
EN EXTERIEUR
À CLELLES
Parking à l'arrière
de la mairie
04 76 34 40 89
mairie@clelles.fr

en partenariat
avec la mairie
de Clelles

www.cc-trieves.fr www.facebook.com/cdctrieves

Temps d'Parents

Le rendez-vous des jeunes enfants et des parents en Trièves

Programme des ateliers du mercredi de septembre 2023 à Mens et « hors les murs » à Chichilianne, Clelles, Cordéac, Le Percy.

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux.

Mercredi 6 : atelier danse et éveil par le corps avec Solène Dubreuil à Mixages.

Mercredi 13 : temps de jeux et d'échanges à Mixages.

Mercredi 20 : « Hors les murs » à Cordéac, atelier poney à la ferme Léon Ninette de 10h à 11h

Mercredi 27 : temps de jeux et d'échanges à Mixages.



MIXAGES
ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

Mixages septembre 23

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023 DE 10H À 14H

LE REPAS D'ISABELLE

VENEZ CUISINER AVEC EUX À MIXAGES DÈS 10H OU JUSTE POUR LE DÉJEUNER.

DU 5 AU 29 SEPTEMBRE 2023

"UN MONDE MINÉRAL" - EXPOSITION DE MIREILLE POULAT

GRAVURES ET MINE DE PLOMB

ŒUVRES À DÉCOUVRIR À MIXAGES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H30.

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023

PLACE PAUL BRACHET À MENS DE 9H À 12H SUIVI D'UN BANQUET PARTAGÉ

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2023

PARKING DERRIÈRE LA MAIRIE À CLELLES DE 8H30 À 12H

FORUM DES ASSOCIATIONS

POUR DÉCOUVRIR LES INITIATIVES ASSOCIATIVES PRÈS DE CHEZ VOUS ET
VOUS INSCRIRE AUX ACTIVITÉS.

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2022

BIENNALE DE LA DANSE - SORTIE HABITANT-ES

À LYON

DÉPART DE MIXAGES ET DU GRANJOU EN CAR POUR NOUS RENDRE AU GRAND
DÉFILÉ DE LA BIENNALE. ACCOMPAGNEZ-NOUS EN FAMILLE, ENTRE AMI-ES,
PARENTS OU SEUL-E ! TOUT LE MONDE EST BIENVENUE ! TARIF SELON
QUOTIENT FAMILIAL. INFOS ET INSCRIPTION À MIXAGES.

CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE À 18H30 :



Dimanche 10 septembre : « Sous le tapis » 1h37

Comédie dramatique de Camille Japy
avec Ariane Ascaride, Bérénice Béjo

Odile se prépare à fêter son anniversaire. Alors que ses enfants et petits enfants sont en route pour la soirée, Jean, son mari, décède brutalement. Incapable de faire face à cette réalité, elle le cache sous son lit...

Dimanche 24 septembre : « Anatomie d'une chute » 2h30

Drame policier de Justine Triet
Avec Swann Arlaud

Sandra, Samuel et leur fils malvoyant de 11 ans, Daniel, vivent depuis un an loin de tout, à la montagne. Un jour, Samuel est retrouvé mort au pied de leur maison. Une enquête pour mort suspecte est ouverte. Sandra est bientôt inculpée malgré le doute : suicide ou homicide ? Un an plus tard, Daniel assiste au procès de sa mère, véritable dissection du couple.

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE
Trièves

BIBLIOTHÈQUE DE MENS

HORAIRES D'OUVERTURE

- LUNDI > 16h-19h
- MERCREDI > 9h-12h30 / 14h-18h
- JEUDI > 16h-19h
- SAMEDI > 9h-12h30

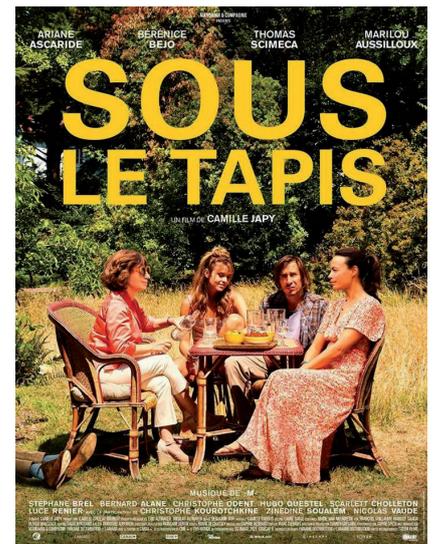
Tél. : 04 76 34 60 13
mediatheque.mens@cdctrieves.fr
www.cc-trieves.fr

Organisé par *Prochaine Sortie*
et *l'Écran Vagabond*
du Trièves

Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€

Abonnement : 7€

prochainesortie.mens@gmail.com
06 23 77 25 18



SÉANCE SUIVANTE LE DIMANCHE 8 OCTOBRE

Pour tout renseignement, consulter l'affichage et le site www.ecranvagabond.com

MAIRIE DE MENS : 04 76 34 61 21
secretariat@mens.fr
<http://www.mairie-de-mens.fr>
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE : lundi, mercredi, samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER·ÈRE·S : 04 76 34 61 59

KINÉS :

Maison médicale : 04 76 34 62 30

P. Péchoux : 06 18 05 39 91
Pierra Lejeune : 06 62 89 72 64

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

EHPAD : 04 76 34 80 00

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :
04 76 34 87 05

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU DÉPARTEMENT

FRANCE SERVICES : 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

La Vie Communale
Mairie de Mens

sur le conseil municipal de fin juin 2023 et de vous faire part de nos positions.

Le premier point porte sur la création d'un emploi à mi-temps dans le cadre d'un contrat de projet de 3 ans. Ce nouveau poste aura pour objet « d'accompagner la structuration de la mise en œuvre des changements relatifs aux ressources humaines et aux méthodes de travail, le renforcement du pilotage budgétaire et le suivi des projets mis en œuvre ». Nous nous sommes opposés à cette décision.

Pour nous, le contenu de ce poste, non prévu au budget 2023, relève du poste de secrétaire général de la commune surtout dans une structure de moins de 15 personnes. Nous considérons, de plus, que les moyens ingénierie ont suffisamment été renforcés avec un poste à temps plein sur petite ville de demain, un poste à temps partiel sur la mise en œuvre du tiers lieu, auquel s'ajoute depuis 3 ans une augmentation importante du recours à des bureaux d'études.

Nous alertons, une fois de plus, sur l'augmentation très sensible des coûts de fonctionnement depuis 3 ans, rendant ainsi le niveau d'investissement particulièrement faible, retardant voire restreignant les travaux importants pour notre commune, limitant notre participation à des projets intercommunaux, excepté le rachat du fonds de commerce du camping que nous avons dénoncé car celui-ci fonctionnait très bien jusqu'en 2022 sans contribution d'argent public.

Deuxième point que nous tenons à souligner : la question des antennes a été une nouvelle fois portée au débat avec la présentation de 2 motions. La première motion demande la consultation des communes couvertes par un projet d'implantation de nouvelle antenne accueillie par une commune voisine. Nous avons voté favorablement. En effet, en synergie avec le travail engagé par la communauté de communes du Trièves, nous sommes favorables à une approche à l'échelle du Trièves afin d'assurer une bonne couverture sur l'ensemble du territoire sans multiplier les antennes. La

Ce numéro du TUM, qui va paraître en septembre, nous donne l'occasion de revenir

deuxième motion porte sur l'application du principe de précaution, la résilience et la sobriété en matière de télécommunications. Nous avons exprimé un avis défavorable. En effet, cette motion indique A LA FOIS que, pour satisfaire en particulier les professionnels, l'amélioration du réseau de téléphonie mobile est indispensable, ET A LA FOIS, propose de lancer un débat national dans le cadre du principe de précaution prévu dans la constitution. Ce qui signifie le gel de tous nouveaux équipements pendant des années.

Tous les points de vue sont entendables et respectables. Mais, dans une même motion, nous n'acceptons pas de dire une chose et son contraire pour faire plaisir à tout le monde ; d'où notre vote défavorable.

Troisième point : en début d'été, vous avez constaté que l'auberge de Mens était de nouveau fermée ; ce qui est dommageable, compte tenu de son impact sur l'activité du bourg. Nous regrettons l'absence d'une réflexion de fond sur cet outil et les conditions de sa viabilité. Le loyer de l'auberge qui devait équilibrer le budget annexe « hébergement accueil touristique » et financer le rachat du fonds de commerce ne le permettra pas en 2023 creusant un peu plus le déficit du budget et la subvention d'équilibre devra être sans aucun doute augmentée.

La date de parution de ce TUM coïncide avec le retour des vacances, la reprise des élus et bien sûr avec la rentrée des classes.

C'est la journée des enfants, où chacun hésite et tangué entre appréhension et plaisir de retrouver les copains et les copines. Et, si la rentrée des classes marque de son empreinte la fin des douceurs de l'été et annonce les rigueurs des trimestres à venir, elle nous indique surtout que le temps passe et que nos enfants grandissent.

Que cette année scolaire soit profitable à tous. Puisse-t-elle s'accompagner de réussites et de nombreuses découvertes ! L'école c'est aussi le lieu où l'on apprend à vivre avec les autres, c'est-à-dire où l'on apprend à respecter les autres et acquérir les valeurs de la République : **laïcité, citoyenneté, culture de l'engagement et lutte contre toutes les formes de discrimination.**

Excellente rentrée à tous !



Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

LE VERRE À MOITIÉ PLEIN

En ce temps de morosité ambiante, l'élan me vient d'ajouter à la vision de Bernard Coquet (TUM été) sur la question de l'arrivée dans un territoire, celle du verre à moitié plein. Je ne m'en tiendrai pour cela qu'à un seul exemple (il y en a d'autres) mais oh ! combien significatif en matière de compréhension, coopération, solidarité : la fructueuse expérience de transmission de la ferme du Ser Clapi.

Et j'invite chacune chacun à (re)lire dans le TUM de septembre 22, l'article dédié et le portrait. Où l'on ne parle ni « d'ancien » ni de « nouveau conquérant » mais de citoyen.ne.s réuni.e.s pour, de là où est chacun.e (son histoire, anciennement ou récemment locale, ses élans et ses freins, sa casquette professionnelle), penser ensemble l'avenir.

Un avenir, personnel et/ou collectif, le meilleur qui soit pour chacune chacun. La fierté de tou.te.s !

SOAZIG BREYSSE

LÉGENDE DES PHOTOS DE LA COUVERTURE :

1. Spectacle « Double accroche » le 1^{er} juillet au Pré Colombon lors du Festival *La Rurale*.
2. Théâtre le 21 juillet à Pré-Colombon lors de la semaine de la culture africaine, « Vies exilées, vies cabossées ».
3. Concert Lua au jardin du temple, le 3 août, festival *Mens alors !* © Jean Gauthier.
4. Inauguration des *Rencontres Photographiques du Trièves* au Jardin du Temple, le 1^{er} juillet.
5. Le bal Warning le 1^{er} août sous la Halle, lors de *Mens Alors !*. © Jean Gauthier.
6. Rallye du Trièves, les 28 et 29 juillet.
7. Le concert d'Al Monte lors de *la Fête des Habitants* le 2 juillet à Mixages.
8. *Festi'street*, Du 16 au 19 août aux Sagnes.
9. Le feu d'artifice du 14 juillet.
10. Ferrage d'un cheval à *la Fête du Bourras* le 15 août.
11. *La Fête du cheval* le 23 juillet au château de Montmeilleur.

ANIMAUX DOMESTIQUES : UNE RESPONSABILITÉ !

Des chatons ont été abandonnés devant la mairie de Mens. D'autres ailleurs. Partout, des annonces de chatons à donner.

Certes il n'y a plus de vétérinaire à Mens ni à Lus-la-Croix-Haute. Certes le prix d'une stérilisation est élevé.

Mais, quand nous prenons un chat, nous en devenons responsables. En l'adoptant il faut penser aux frais de nourriture, de litière, des soins si il est malade ; penser à gérer sa fécondité : une chatte peut donner vie la première année à 12 chatons ; l'année suivante, la chatte et ses chatons femelles devenues adultes se reproduisent !

Un chat n'est pas un jouet en peluche que l'on jette passé de mode.

Sur X chats abandonnés, seul un très petit nombre survit : ceux qui ont la chance d'être ramassés par quelqu'un.

La plupart sont écrasés, mangés par les renards, rapaces, ou meurent lentement de misère.

Même un chat adulte survit difficilement à un long abandon. Les associations les récupèrent malades, blessés, misérables, squelettiques.

Les anciens assumaient ; ils tuaient les chatons à la naissance au lieu de les larguer dans la nature !!!

Ne prenez un chat que si vous vous sentez capable de l'aimer. Surtout, gérez sa fécondité pour éviter leur surnombre qui engendre les abandons.

Le dispensaire SPA de Grenoble pratique les stérilisations à prix réduit. N'hésitez pas à les contacter: 04 76 09 43 67.

Si il n'y a plus de véto dans le Trièves, il y en a à La Mure, Vif, Varcès, Pont de Claix...

Soyez responsables envers ces animaux qui vous donnent leur confiance et leur affection.

A.AMORISSONNE, DÉLÉGUÉE DE LA SPA SUD ALPINE

ERRATUM DU TUM DE L'ÉTÉ

Une erreur a été signalée par Mme TERPEND sur la page 13 du TUM de l'été, dans l'article des Amis du musée sur la ligne :

1 - Café de Paris / Lagier / Le Rallye
il s'avère que «le Café de Paris» était à Lagier, et qu'avant « Le Rallye » il y a eu le bar «le Provençal» tenu par Mme TERPEND de 1978 à 1987.

L'ordre de la première ligne serait donc :

1 / Café de Paris (Lagier) / Le Provençal (Terpend) / Le Rallye

NAISSANCES :

Victoire PASCAL née le 24 juin 2023
 Gaspard CHATEAUGIRON-BONNET né le 4 juillet 2023
 Elio FITOUSSI LAUTNER né le 22 juillet 2023
 Octavia EYMERY née le 24 juillet 2023

MARIAGES :

TOUCHE Romain et MROZEK Laura le 1^{er} juillet 2023
 ZISERMAN Laurent et DIVISIA Rachel le 15 juillet 2023
 LEPRINCE Hervé et PERTILLE Sandie le 15 juillet 2023
 LOPEZ Eddy et PORTIER-KALTENBACH Marjolaine le 25 août 2023

DÉCÈS :

DEMOUY Germaine décédée le 3 juillet 2023
 DURPOIX Henri décédé le 9 juillet 2023
 ODDOUX Suzanne veuve DIDIER décédée le 19 juillet 2023
 VALLON Marie veuve VERNETTI décédée le 21 juillet 2023
 BEYLIER Liliane veuve GACHET décédée le 6 août 2023

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- Les 5 septembre et 24 octobre

**UN TEMPS
D'ÉCHANGE**
avec les habitant-e-s
à chaque conseil
municipal

Le moulin de Chardeyre

« J'étais fille de meunier alors j'aimais ça. Je suis née à Chardeyre et j'ai beaucoup aimé mon moulin. »

JANINE GAUTHIER.

En 1313, alors propriété de la Dauphine Béatrix, le moulin est vendu aux seigneurs du château du Châtelard et, après plusieurs ventes successives, devient en 1880 propriété de la famille Fluchaire.

Pierre le cédera à son fils Léon. L'épouse de celui-ci devenue veuve en 1930 « tiendra d'une main de fer le moulin. Gare à celui qui n'apportait pas sa propre bûche de bois en même temps que ses cerneaux ! ». Qui le cédera à son fils René, père de Janine Fluchaire épouse Gauthier, qui lui succédera en 1984, avec son mari, André. À leur cessation d'activité, en 2003, Luc et Sandrine Michel deviendront propriétaires, lui, nouveau meunier.

L'acte notarié de 1880 précise qu'avec le moulin est vendue une ferme (animaux et terres autour de celui-ci), qui sera en activité en l'état jusqu'au décès du père de Janine, celle-ci et son mari étant alors aides familiaux. À la reprise, Janine et André se consacrent exclusivement au moulin, farine et huile de noix, avec ou non culture des céréales et des noix. « On donnait parfois en début de saison des semences aux paysans que ceux-ci nous rendaient après les moissons. »

Quelques évolutions de l'outil de travail : 1936, arrivée de la première turbine en remplacement du rouet. 1961, arrivée de l'électricité. 1966, groupe électrogène. 1980, création par André d'une petite centrale électrique de 25 kwh.

Actuellement, le travail à façon, farine et huile de noix, se poursuit en même temps que la fabrication pour le moulin même, avec achat de la matière première aux producteurs locaux, ou particuliers pour les noix. Une diversification est proposée dans les types de farine : T55, blé conventionnel ; de T65 à T140, seigle, petit épeautre et sarrasin bio. Un laboratoire a été créé pour la fabrication de pâtes (blé dur conventionnel, petit épeautre bio). Le blé dur est transformé en semoule qui elle-même l'est en pâtes. La vente se fait en sachets de 300 ou 500g ou vrac : le Petit Marché, parfois Produits d'ici ou d'ailleurs, ou encore directement au moulin. L'huile de noix se trouve dans les mêmes points de vente. Les céréales stockées dans les silos sont bien ventilées à leur arrivée et ne subissent aucun traitement chimique.

Le moulin de Chardeyre est le plus ancien moulin du Trièves toujours en activité.

Tél : 0476346135 - <https://moulin-de-chardeyre.fr>

SOAZIG BREYSSE



Vue générale oct 99 (J et A Gauthier)

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM D'OCTOBRE : 13/09/23. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr